

Par courriel et dépôt électronique

Le 8 novembre 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télééc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2013 et 2014
Dossier Régie de l'énergie : R-3823-2012
Notre dossier : R048280 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport (le « Transporteur ») donne suite à la lettre de la Régie de l'énergie (la « Régie ») du 5 novembre 2013 concernant la planification de l'audience dans le dossier décrit en rubrique.

1. Contexte

Le Transporteur souligne que les décisions D-2013-090, D-2013-145, D-2013-172 et D-2013-175 délimitent clairement les sujets qui seront examinés dans le présent dossier.

La Régie a estimé que la période du 18 au 29 novembre 2013 sera suffisante pour traiter intégralement des sujets à débattre dans ce dossier. Le Transporteur entend collaborer activement avec la Régie et les participants afin que cette audience soit terminée dans le délai prescrit.

Le Transporteur précise que les informations relatives aux dates et délais sont fournies à titre indicatif et donc sujettes à changement.

2. Thèmes et témoins du Transporteur

Le Transporteur compte présenter deux (2) panels de témoins qui traiteront des sujets identifiés ci-après et qui seront constitués des personnes suivantes :

- Panel 1 – Présentation de la demande du Transporteur (HQT-1 et pièces complémentaires)
 - André Boulanger, président d'Hydro-Québec TransÉnergie
 - Stéphane Verret, directeur – Commercialisation et affaires réglementaires

- Panel 2 – Coût du service, efficacité, planification et commercialisation (HQT-3, HQT-4, HQT-5, HQT-6, HQT-7, HQT-9, HQT-10, HQT-11, HQT-12, HQT-13 et pièces complémentaires)
 - Louis-Omer Rioux, vice-président – Exploitation des installations
 - Louis Veci, directeur – Planification financière et Contrôleur
 - Marie-Claude Roquet, chef – Planification et gestion des actifs
 - Sylvain Clermont, chef – Commercialisation des services de transport
 - Stéphane Verret, directeur – Commercialisation et affaires réglementaires

Par ailleurs, le Transporteur informe la Régie que les panels feront de brèves présentations en ouverture.

Le Transporteur entend présenter sa preuve à compter du 18 novembre 2013, incluant les contre-interrogatoires de ses témoins, dans l'ordre précité des panels.

3. Contre-interrogatoires des participants

Le Transporteur prévoit une période d'environ quinze (15) minutes par participant pour les contre-interroger. Cette période pourrait être ajustée selon le déroulement de l'audience.

4. Argumentation

Le Transporteur anticipe qu'il sera prêt à plaider le 28 novembre 2013. Un plan d'argumentation sera offert à la Régie et aux participants à ce moment. Une durée de soixante (60) minutes est envisagée.

5. Moyens préliminaires

Le Transporteur a récemment reçu les mémoires et preuves des participants et des analyses sont toujours en cours à cet égard. Au plus tard le 13 novembre 2013, le Transporteur indiquera s'il présentera des moyens préliminaires. Selon le cas, un exposé des moyens préliminaires sera produit à la Régie dans ce même délai.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

c.c. Participants (courriel)